



Tower "C", Place de Ville
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario, K1A 0N5

Le 23 juin 2021

AMENDEMENT No. 2

Sujet: Demande de proposition T8080-210037
Services de traduction

Aucune considération ne sera accordée à tout ajout et/ou changement dû au fait que le soumissionnaire n'était pas familier avec le contenu de cet addenda.

L'objectif de cet amendement, à la rubrique "Demande de propositions", est émis pour fournir des réponses aux questions suivantes qui ont été reçues:

Question 1 : À l'heure actuelle, qui fournit ces services à Transports Canada?

Réponse : Pour le moment, le Plan de protection des océans s'appuie sur les services du Bureau de la traduction de SPAC.

Question 2 : Quelle est la valeur estimative du contrat à attribuer? Veuillez fournir une estimation de bonne foi.

Réponse : Notre budget estimatif pour les services de traduction pour le présent exercice financier se situe entre 70 000 \$ et 100 000 \$, mais nous ne pouvons garantir un montant précis.

Question 3 : Transports Canada pourrait-il préciser davantage les conditions de service dans l'EDT, en gardant à l'esprit qu'un traducteur professionnel traduit environ 1 500 mots par jour? Le délai d'exécution prévu doit être exprimé en un nombre de mots précis par jour ouvrable. Selon l'EDT actuel, il faut fournir de 100 à 5 000 mots dans un délai de 72 heures pour les demandes régulières et dans un délai de 6 heures pour les demandes urgentes. À titre d'exemple, il est raisonnable de demander 5 000 mots en trois jours (une telle demande pourrait aussi être considérée comme urgente), mais pas en 6 heures. Il convient également de noter que le délai des documents cotés Secret peut être plus long et doit être négocié pour chaque demande en fonction des différents facteurs en jeu.

Réponse : La section « Livrables » de l'EDT reconnaît que le rythme normal d'un traducteur est de 1 500 mots par jour et que les demandes urgentes peuvent aller jusqu'à 48 heures. Par ailleurs, les conditions de service stipulent que les traductions seront livrées dans un délai convenu entre le demandeur et l'entrepreneur. En général, les demandes urgentes devraient compter moins de 5 000 mots. Nous négocierons avec les traducteurs un délai d'exécution acceptable pour les documents urgents ou Secret en tenant compte de tous les facteurs.

Question 4 : Pour les documents Secret :

- Quel est le pourcentage estimatif de demandes de documents qui pourraient être considérés comme Secret? Veuillez fournir une estimation de bonne foi.
- Transports Canada acceptera-t-il de couvrir les frais de messagerie liés aux demandes de documents Secret (s'il y a lieu)? Ces frais ne peuvent être intégrés à un tarif au mot, car cela gonflerait le coût des demandes non classifiées.

Réponse : Nous estimons qu'entre 25 % et 40 % des documents seront Secret. Nous acceptons de couvrir les frais de messagerie de l'entrepreneur liés aux demandes de documents Secret.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Canada